



Monsieur Laurent Mosar  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg



Luxembourg, le 16 août 2013

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous soumettre une question parlementaire adressée à MM. Jean-Claude Juncker, Ministre d'Etat et Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région.

« Dans son rapport du 5 juillet 2013 la Commission d'enquête sur le Service de Renseignement de l'Etat a formulé un certain nombre de conclusions et de recommandations à l'adresse du Gouvernement.

Parmi ces conclusions figure la recommandation ferme de la Commission d'enquête parlementaire d'engager sans délai des procédures disciplinaires contre l'ancien directeur du Service de Renseignement M. Marco Mille ainsi que contre un ancien collaborateur du Service, M. Roger Mandé.

J'aimerais savoir de la part des Ministres concernés dans quelle mesure et dans quels délais ils entendent suivre la recommandation du rapport d'enquête précité ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération.

Alex Bodry  
Député



Luxembourg, le 18 novembre 2013

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:

21 NOV. 2013

La Ministre aux Relations avec le Parlement <b>SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION</b>	
Reg.:	SCL:
Entré le: 20 NOV. 2013	
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

30.90.13

Monsieur  
Marc SPAUTZ  
Ministre aux Relations avec le  
Parlement  
LUXEMBOURG

Objet : Réponse à la question parlementaire N° 2845 du 16 août 2013 de Monsieur le Député Alex BODRY concernant les suites que le Gouvernement compte réserver à certaines recommandations formulées par la Commission d'enquête sur le Service de Renseignement de l'État dans son rapport du 5 juillet 2013.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire N°2845 du 16 août 2013 de Monsieur le Député Alex BODRY. La version électronique a été transmise à vos services par voie de courriel.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre

Ministre d'État

**Réponse commune de Monsieur le Premier Ministre et de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région à la question parlementaire No 2845 de Monsieur le Député Alex Bodry concernant les suites que le Gouvernement compte réserver à certaines recommandations formulées par la Commission d'enquête sur le Service de Renseignement de l'État dans son rapport du 5 juillet 2013**

Monsieur le Député désire savoir dans quelle mesure et dans quels délais le Gouvernement compte suivre la recommandation de la Commission d'enquête parlementaire visant le lancement de procédures disciplinaires contre un ancien directeur du Service de Renseignement ainsi que contre un ancien collaborateur du même service.

Les procédures en question ont été déclenchées le 15 octobre 2013. Elles se fondent sur les faits tels qu'ils ressortent du rapport de la Commission d'enquête ainsi que sur les griefs formulés par la Commission d'enquête à l'endroit des deux agents concernés.